

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 17 (1909)

Heft: 4

Artikel: Essais concluants faits avec le traîneau-brancard du Dr Lardy

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682588>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

recrues goîtreuses, ainsi que le canton de Vaud, à l'exception de nouveau des trois enclaves fribourgeoises et du district de la Veveyse, ainsi encore que toute la masse compacte des districts alpins, à l'exception de celui de Brigue, le goître sévit avec une singulière intensité dans toute la Suisse médiane comprise entre la frontière vauvoise et celle du Vorarlberg. Les foyers principaux sont les districts de la Sarine (sur 100 recrues, 21,5 % sont dispensés définitivement pour cause de goître), de la

Singine (33,2) et de Willisau (23 %). Ces tableaux n'ont-ils pas vraiment quelque chose de saisissant? Si l'on est parvenu à extirper de chez nous, par des tableaux semblables, l'analphabétisme des recrues, ceux-ci ne permettront-ils pas de s'en prendre plus aisément aux causes de deux maladies inégalement graves, mais également intéressantes pour les pouvoirs publics, et de détruire au moins les principales racines du fléau?



Essais concluants faits avec le traîneau-brancard du D^r Lardy

Le capitaine Gessner, membre du corps d'instruction des troupes sanitaires suisses, a fait pendant une école de recrues à Bâle, des essais répétés de transports, effectués au moyen du traîneau-brancard du D^r Lardy, dont nous avons donné une description détaillée dans notre journal *). Ce brancard, dit le D^r Gessner, possède plusieurs avantages; il est relativement léger et facilement transportable. En effet, lorsqu'il est plié, on peut le placer sur toute voiture où il n'occupe pas plus de place qu'une planche; un homme peut le porter sous le bras, ou attaché sur le dos, sans fatigue; on pourrait aussi le fixer facilement sur le bât de toute bête de somme, et même en superposer ainsi plusieurs. C'est donc un brancard très mobile et qui pourra être transporté et utilisé *très aisément dans le terrain*, en plaine comme en montagne. Ceci est un gros avantage dans notre pays accidenté où l'on ne peut admettre que des civières qui s'adaptent

aussi bien au pays plat qu'à la montagne, dans les sentiers et les pentes en pâturages ou en éboulis. Maintenu dans l'axe au moyen de la corde dont il est muni, le brancard-traîneau pourra être descendu — chargé — sur des pentes recouvertes de neige ou de glace, sur l'herbe ou le long des rochers. Un homme manie la corde, la laisse glisser doucement, tandis qu'un autre accompagne et dirige le brancard comme une luge. Et le fait seul que la civière du D^r Lardy ne demande que l'emploi de deux hommes, parle déjà en faveur de ce moyen de transporter des blessés, car, au moyen des brancards ordinaires, 3, 4, quelquefois même 5 ou 6 hommes ne seraient pas de trop dans les endroits difficiles et sur un terrain à forte déclivité.

Dès qu'on est à plat, en plaine, le traîneau-brancard peut être porté par deux hommes encore. Il suffit de 2 perches (à houblon, à haricots, lattes ou jeunes arbres) que l'on fixe le long de la civière en guise de hampes, et qu'on pourra se procurer partout facilement. Il va sans dire que ces perches doivent être assez longues

*) Voir « La Croix-Rouge suisse » 1908, pages 57 et 64. — Le constructeur de l'appareil est M. Demaurex, Place de la Fusterie, à Genève. (La Réd.)

pour permettre aux porteurs de les saisir facilement.

Lorsqu'il y aura davantage de porteurs disponibles, comme c'est le cas lorsque des colonnes de secours vont à la recherche

hommes, sans lui faire subir aucune modification ni adjonction.

L'idée de fixer le blessé sur le brancard, au moyen de pièces de toile qui immobilisent séparément chaque jambe et



Fig. 1. Le traîneau-brancard du D^r Lardy. Essais faits à une école de recrues des troupes sanitaires.



Fig. 2. Transport d'un blessé sur le traîneau-brancard du D^r Lardy, employé comme civière portable.

de quelque malheureux à la montagne, ou encore dans un service hospitalier qui occupe plusieurs brancardiers, il sera toujours facile de faire transporter le brancard-traîneau du D^r Lardy, par quatre

le thorax, doit être considérée comme très heureuse. Grâce à cette disposition ingénieuse, on pourra non seulement descendre des sinistrés le long de pentes abruptes, sans danger que le blessé ne soit

déplacé, mais il sera possible de placer plus facilement des appareils de fixation (attelles improvisées, etc.) en cas de fracture. L'immobilisation du blessé sur la civière, et du membre cassé, sont donc assurés dans n'importe quelle position du brancard.

En résumé, dit encore le capitaine Gessner, nous n'avons trouvé aucun inconvénient à ce brancard-traîneau: facile à

manier, assez léger, n'employant que peu de personnel soit pour le porter ou pour le glisser, assurant une bonne fixation et une immobilisation absolue du blessé, ce moyen de transport peut être employé dans tous les terrains, et ce fait a une très haute importance pour les premiers secours dans un pays aussi accidenté que le nôtre.

D^r M^l.

Liste de nouveaux membres de la Croix-Rouge

Les personnes dont les noms suivent ont souscrit à la carte d'adhésion, et sont dès lors membres de la Croix-Rouge suisse:

Schulthess, Théodore, colonel, Colombier.
Bürckhardt, Alfred, Vauseyon 34, Neuchâtel.

D^r Dardel, Maurice, Préfargier.

Barbey, Jeanne, Port-Roulant 7, Neuchâtel.
Nagel, Augusta, Ecluse 17, Neuchâtel.

D^r Ed. Borel, Perreux-Boudry.

Marillier, J.-L., Crêt 22, Chaux-de-Fonds.
Wanner M^{me}, D^r, Bex.

Duchosal M^{me}, V^{ve}, Pl. Claparède, Genève.

Schmidt, Otto, Lt-Colonel, Neuchâtel.

Schmidt, M^{me}, Otto, Neuchâtel.

Hefti, Albert, Caporal de gendarmerie, Verrières.

Nicolet, Otto, Côte 119, Neuchâtel.

Kündig, Werner, Côte 25, Neuchâtel.

Kybourg, Alice, Rue du Centre, Clarens.

Châtelain, Louys, Crêt 7, Neuchâtel.

v. Niederhäusern, M^{me}, L^s-Favre 28, Neuchâtel.

Soguel, Fritz, secrétaire, Cernier.

Favey, Marguerite, Vert-Mont, Morges.

D^r Borel, Jules, Place Piaget, Neuchâtel.

Humbert, Berthe, Le Lierre, Peseux.

Schorpp, M., Faubourg 13, Neuchâtel.

Audéoud, Marie, Malagnou 2, Genève.

Haller, Arnold, masseur, Genève.

Quinche, Sœur Maria, Mousquines 3, Lausanne.

Evard, Henri, Rocher 11, Neuchâtel.

Butticaz, Juliette, St-François 16, Lausanne.

Moosmann, Anna, garde-malade, Cormondrèche.

D^r A. Voirol, Tavannes.

Comte, Berthe, Payerne.

Comte, Isabelle, Payerne.

Jan, Isaline, Payerne.

Brélaz, Ch^s, Rue de Lausanne 80, Payerne.

Zumbach, Edouard, menuisier, Payerne.

Ney-Renaud, Elise, Rue d'Yverdon, Payerne.

Perrin, Armande, Corcelles s/Payerne.

Givel, Bertha, Rue de Lausanne, Payerne.

Pahud, Marcel, Rue de Lausanne, Payerne.

Plumettaz, Louise, Grande Rue 40, Payerne.

Wahlen, Blanche, Place d'armes, Payerne.

Brélaz, Marie, Rue de Lausanne 80, Payerne.

Nicod, Marie, institutrice, Payerne.

Golaz, Marie, Place d'armes, Payerne.

Caille, Eugénie, Payerne.

Rudolph, Louise, Payerne.

Rapin, Marguerite, Rammes, Payerne.

D^r Chatelanat, à Veytaux.

Banderet, dentiste, Ste-Croix.

Bissat, Aimé, Rue de l'Industrie, Ste-Croix.